

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Mercredi 17 juin 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Fatiha	BRIKOU AMAL
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Nicolas BERNARD DUGUET	Ayant donné pouvoir à Virginie VERNAZ
Elodie MOREL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Monique NAGORNY	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
André VAIRETTO	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Conventions de partenariat entre le Département de la Savoie et le CIAS Arlysère - EHPAD Floréal, EHPAD La Bailly et EHPAD La Nivéole - au titre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Dans le cadre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, le CIAS Arlysère est amené à signer des conventions de partenariat avec le Département dans le cadre des actions collectives de prévention et/ou de l'amélioration de l'accès aux aides techniques et/ou des actions collectives de prévention dans les EHPAD et/ou des actions collectives à destination des proches aidants.

Ainsi, en contrepartie de la réalisation des actions objet des conventions, le Département de la Savoie, au titre des crédits dédiés alloués par la CNSA, s'engage à verser au porteur de projet une somme forfaitaire répartie comme suit :

Pour l'année 2026, les actions par établissements et les aides du Département seront les suivantes :

ETABLISSEMENTS	ACTIONS	AIDES 2026
CIAS Arlysère – Service Animations Seniors	Actions collectives de prévention : ateliers mémoire, premiers secours, activités physiques, sophrologie, yoga sur chaise, code de la route, ateliers Ecriture, danses, semaine bleue	35 200 €
EHPAD Floréal à Frontenex	Action collective de prévention en EHPAD : « du bonheur dans mon établissement au travers d'ateliers bien-être »	3 084 €
EHPAD La Bailly à La Bâthie	Action collective de prévention en EHPAD : « demain, je m'lève de bonheur »	4 200 €
EHPAD La Nivéole d'Ugine	Action collective de prévention en EHPAD : « demain, je m'lève de bonheur en respirant, en mimant et en peignant »	4 200 €

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les conventions de partenariat entre le Département de la Savoie et le CIAS Arlysère - EHPAD Floréal, EHPAD La Bailly et EHPAD La Nivéole - au titre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions et tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

